

Sources d'énergie, année financière terminée le 31 mars 1957:

<i>Sources</i>	kWh	%
Hydro-électrique.....	949,348,809	87.5
Diesel-électrique		
Mazout.....	89,970,827	8.3
Gaz.....	19,596,098	1.8
Achetée.....	8,637,490	0.8
Importations entre services.....	17,031,210	1.6
TOTAL.....	1,084,584,434	100.0

Territoires du Nord-Ouest et Yukon.—La Commission de l'énergie du Nord canadien instituée par une loi du Parlement en 1948, est chargée de l'électrification des Territoires du Nord-Ouest où le besoin s'impose et où le service est rentable. En 1950, la loi a été étendue au Yukon. Le nom de la Commission, qui était auparavant Commission de l'énergie des Territoires du Nord-Ouest, a été modifié en 1956.

La Commission est autorisée à construire et à exploiter des usines d'énergie, selon le besoin, dans un territoire d'une étendue de plus d'un million et demi de milles carrés. Elle ne cesse de s'enquérir des besoins de cette vaste région et d'étudier les rapports concernant les emplacement hydrauliques.

La Commission exploite une entreprise hydro-électrique sur la rivière Snare, à environ 94 milles au nord-ouest de Yellowknife (T. N.-O.). A l'automne de 1948, cette usine a commencé à fournir de l'énergie aux mines de la région de Yellowknife. A l'été de 1950, un raccordement avec la ligne de transmission a permis d'augmenter la quantité d'électricité fournie à la ville de Yellowknife.

Une usine diesel et un réseau de distribution ont été mis en activité à Fort-Smith (T. N.-O.) en octobre 1950 et à Fort-Simpson en octobre 1956. L'entreprise dessert les divers établissements gouvernementaux, tels que ceux des ministères du Nord canadien et des Ressources nationales, des Transports, de la Défense nationale (C.T.R.C.), de la Santé nationale et du Bien-être social, des Travaux publics ainsi que ceux de la Gendarmerie royale du Canada, en plus des usagers commerciaux privés et des résidents.

En décembre 1952, la Commission a terminé la construction d'une usine hydro-électrique sur la rivière Mayo à environ six milles au nord de Mayo-Landing (Yukon). Cette usine alimente les entreprises minières de la région, ainsi que l'établissement de Mayo-Landing. Les travaux de construction en cours paraissent aux pp. 583-584.

Section 3.—Production globale d'énergie électrique de toutes les sources

La section 1 du présent chapitre donne toutes les ressources d'énergie hydraulique et la proportion captée jusqu'aujourd'hui. Le tableau 3 donne la proportion des aménagements de turbines hydrauliques des centrales électriques, des usines de pâte et de papier et d'autres industries. Exposé utile qui ne tient pas compte, cependant, de l'énergie électrique d'origine non hydraulique produite par des centrales électriques ou d'autres industries.

La section 2 porte sur l'industrie des centrales électriques; centrales provinciales et municipales et centrales privées. Ni l'une ni l'autre de ces deux sections, toutefois, ne donne un tableau complet de toute l'énergie électrique produite au Canada. Toute l'énergie hydraulique captée n'est pas transformée en énergie électrique; un certain nombre de roues et de turbines hydrauliques servent à la transmission directe et ne sont pas solidaires de générateurs électriques. Par contre, certaines centrales électriques des provinces de l'Atlantique, de l'Ontario et des Prairies utilisent des machines à vapeur ou des moteurs à combustion interne. L'objet de la présente section est d'indiquer la production de toutes sources. La plus grande partie de l'énergie provient naturellement des centrales électriques,